W.R. Blacke, ecuyer, pour East York, majorité 190!! Dr. Beaubien, écuyer, pour Chambly, majo-

nté 430!! L.T. Drummond, écuyer, pour Shefford, majorité excédant 200 !!

Nous sommes certain d'avoir une majorité de membres reformistes clus dans le Haut-Canada. Dans la chambre notre majorité exedera 25! 1

Election de Terrebonne.-M. La Fontaine a été èlu à Terrebonne par une majorité de 1500!!! On peut voir par l'état suivant, combien l'éteigaoir Papineau compte de partizans dans ce populeux comté:

COMTE DE TERREBONNE.

Etat du poll à la clôtt	ic ma	rdi soi	r:	
L'Hon. LAFo	NTAIN	E. P/	APINEA	Į
T-mahoung				
Ste. Anne des Plaines,	154		0	
St. Jerome,	295		1	
St. Vincent de Paul,	188		10	
St. François de Salles,	100		. 0	
Glasgow,	106		0	
Ste. Rose,	321			
Ste. Therese,	189			
Ste. Increse,	139			
St. Janvier,	100	• • • •		

Abercrombie,...... 16 0 St. Martin,..... 84 204 1771 300 Majorité,.....1471

M. Papineau espérait pourtant faire beaucoup M. Papineau espérait pourtant faire beancoup d'effet sur les électeurs, par la lettre suivante qu'il leur adressa avant l'élection; cette lettre n'a pas besoin de commentaires.

Aux électeurs du Comté de Terrebonne.

MESSIEURS, —Vous avez à choisir entre deux candidats, M. LaFontaine et moi.

En m'accordant vos suffrages vous vous declarez contre les TAXES auxquelles je me suis toujours oppose et pour lesquelles M. LaFontaine a vote les deux années passées, au détriment de notre pays.

Je suis pour la libre navigation du St. Lau-

rent, pour l'encouragement de l'éducation et pour le système le moins dispendieux, ne me fiant pas trop aux dons d'un gouvernement endetté et que nous devrons payer dans un autre temps.

A. B. PAPINEAU. St. Martin, 3 janvier 1818.

COMTÉ DE CHAMPLAIN.-Etat du poll à la 35 (1 11 - 35 Thomas

			rnacom
Ste. Anne la Pérade,	223		. 111
St. François de Batiscan,.	57		28
Ste. Geneviève,	177		. 93
St. Stanislas,	296		. 32
Champlain,	169		. 30
Cap de la Magdelaine,	23		4.9
St. Maurice,	46		. 96
	981	<u>51</u>	2 439

Etat des polls du comté de Vaudreuil à la

M. Harwood, M. A	fan mana
Rigand, 7	323
St. Polycarpe, 94	335
St. Ignace, 79	157
Ste. Marthe 34	117
Isle Perrot 50	49
Newton, 20	20
Soularges, 205	8
Vaudreuil, 353	3
842	1012
Majorité,	17

Etet du poll à la clâture de l'élection de St.

Estat du poir a in cio			
Hyacimhe, 5 janvier 1	S48:-	-	
Th. Bou	thillier	. L. V.	
St. Hvacinthe,	307		97
La Presontation,			93
St. Pie,			37
St. Dominique,	34		106
Ste. Rosalie,	48		80
St. Simon,	121		33
St. Hogues,	118		103
St. Paul,	36		21
St. Césaire,	361		187
St. Damase,	Ü		0
	1428		757
Majorité,	67	1	

LA PROCLAMATION.

Les électeurs ne doivent pas oublier qu'ils ont encore un devoir a remplir; SAMEDI à MIDI nos représentants seront dument proclames élus Place d'Armes par l'officier-rapporteur. aur la Les électeurs doivent s'y trouver en foule.

NOUVELLES DIVERSES

-: Tb-Crise commerciale et financière. maintenant dans plusieurs des Etats-Unis d'Amérique une crise commerciale tout-à-sait sérieuse; on en attribue la cause aux nombreuses faillites en Angleterre, surtout parmi les Banques et surtout à l'absorption des espèces dans la guerre du Mexique. Cinq ou six institutions financières américaines ont déjà suspendu leurs paiements et on craint que cet exemple ne soit contagieux. Ce système des banques parait vicieux chez nos voisins. Il n'y a pas moins, dit-on, que 167 banques dans le seul état de New-York!

Théâtre.-Les officiers de la garnison donneront une représentation lundi prochain, au béné-tice de M. DeWalden. La soirée est sous le patronage immédiat de Son Excellence le Gouverneur-Genéral.

Forges de St. Maurice. -- Cet ancien établissement est devenu, ces jours passés, la propriété de James Ferrier, cer., de cette ville, qui se propose d'y faire de grandes ameliorations. M. Ferrier, est riche et peut faire s'il veut, beaucoup de bien à la population des Trois-Rivières et des environs,

Nous accusons réception avec renerciment de la 6e livraison de la Lyre Conadienne qui ne le céde en rien à celle déjà publiée.

Le Col. Gugy .- Pour l'information de ceux qui veulent savoir à quel côté de la chambre le nouveau membre pour la ville de Sherbrooke appartiendra et donnera son appui, nous annoncons que le Col. Gugy a voté, à la dernière élec-tion de Montréal, en faveur de MM. Lunn et McKenzie, les candidats ministériels.

Correspondances.

Révd. J. W. B. Ptre., Trois-Rivières. Reçu remise 1848. Mlle. De L., Bouchervilla, do. au Ier, juillet, 1848. J. J. B. écr., Detroit E.U. do. do. Chs. G., eer., Beauport, voir l'agent à Québec.

Naissance.

En cette ville, le 5 du courant, la Dame de M. Henry Dorval, a mis au monde une fille.

Allaringes.

En cette ville, le 11 du courant, par Messire Fay, M. Ovide Paradis, à Delle, Marie-Angélique Dabois, fille unique de feu P. A. Dabois, cer.

En cette ville, le 10 du courant, par Messire Fay, M. Antoine Prevost, commerçant, a Demoiselle Lucie Morin, tous deux de cette ville.

Deces.

En cette ville, le 12, après une bien longue mal'adle, supportée avec résignation, Danne Henriette Morin,épouse de M Casimir Arconet, agée de 32 aus et 9 mos. Elle laissa pour d'éplorer sa perte un époux affectionné et trois enfans en bas age.

PROVINCE DU CANADA,)
District de Montréel. ,
COUR DU BANC DE LA REINE. Vendredi, le quatorzième jour de janvier mil-huit cent quarante-huit.

PRESENT:
L'Honorable juge en chef ROLLAND,
M. le juge DAY.

No. 1412. JOSEPH BELLE, Ecuyer, Notaire, de la cité de Montréal, dans le district de Montréal, Demandeur.

FRANCOIS XAVIER BEAUDRY, Bourgeois, du même lieu,

A COUR ordonne sur la motion de M. DUqu'il appert par le retour de Green M. Duqu'il appert par le retour de Green M. Desronces, un des huissiers de cette cour, fait au dos du cas, un des huissiers de cette cour, tait au dos du Bref d'assignation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en cette Province, et ne peut être trouvé dans ce district de Montréal, que le dit défendeur soit par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le papier nouvel publié en cette cité de Montréal appelé La Revue Canadienne et deux fois en langue au daise dans le papier nouvel publié en cette cité de contréal appelé La Revue Canadienne et deux fois en langue au daise dans le papier nouvel publié en cette cité appele La Revue Canadienne et deux tois en anglae naglaise dans le papier nouvel publié en cette cité de Montréal appelé The Montreal Pilot notifié de comparaître devant cette cour en personne ou par procureur pour répondre à l'action du Demandeur sous prex Mors de la date de la dernière insertion de tel avertissement, et qu'ât défaut par le dit défendeur de comparaître et de répondre comme sus-lite duce le naricele susdim di sera permis au dit dedit dans la période susdite, il sera permis au dit de-mandeur de procèder à la preuve et à jugement contre le dit défendeur comme dans une cause par

défaut.

(Par la Cour)

MONK, COFFIN & PAPINEAU.

P. B. R.

Montréal, 14 janv. 1848.

AVIS.

N s'adressera à la Législature à sa prochaine session, (ou à la suivante si le cas le requiert) pour en obteuir le privilège de construite un PONT DE PEAGES ur la Riviere L'Assomption, de manière à poindre le village de ce non avec la rive opposée, du coté de St. Sulpice. Ce pont dont la longueur excédera 330 p'eds n'aura qu'un seul pilier, au centre, pour le supporter, de sorte qu'il y aura un libre espace de 160 et quelques pieds entre le pilier et chacune des rives. Il sera élevé de 6 pieds au dessus de la plus grande crue comme des caux; et n'aura pas de pont levis. Le privilège qui sera demandé s'étendra à une lieue en has et une lieue en hut du dit pont; laissant toutefois la liberté à qui vou dra, de tenir une traverse de Gailbault? pour la commodité des piètens allant ou venunt du baut de l'Assomption.
LES PEAGES QUI SERONT DEMANDES SONT:
10.— Pour chaque Carosse on autre voiture à quatre roues, avec un seul cheval et un conducteur, six deniers courant.

deniers courant.

- Pour chaque voiture à deux roues, et chaque voiture d'hiver, avec un seul cheval, et le conducteur, quatre deniers courant.

- Pour chaque cheval ou autre bête de somme additionnel aux voitures mentionnées ci-dessus, deux

deniers courant.

denors contant.

40.— Pour chaque personne additionnelle dans une voiture, un denier courant.

50.— Pour chaque personne à cheval, deux deniers et

demi.

Pour chaque personne à pied, un denier.

Pour chaque cheval, jument, mule, ûne, on autre bête de somme; taureau, bœuf, vache ou autre bête à corne de quelqu'espèce qu'elle soit, un denier et demi.

Pour chaque mouton, veau, agneau, chevre, co-chon, etc. un demi denier.

A. LAROCQUE.

11 nov11847.,

E Soussigué, propriétaire du Fief Beaulac, dans la Seigneurie de Chambly Est, et autres propriétaires de la moitié Suid de la Seigneurie de Chambly Ouest, s'adresserent à la Législature à sa prochaine Session pour demander ou Acte, afin de les autoriser à construire une Ectusa (Dam) à travers la litiviere litichelieu, à la place ou près de la place appelée "la chute" au dessus du village du Canton de Chambly, ayant une Glissoire (Stide) ou un espace ouvert de la largeur au moins de 80 pieds, et de la hauteur qu'il sera déterminée.

Chambly, 14 dée, 1847.

Chambly, 14 dcc. 1847.

AUX ELECTEURS DU COMTÉ DE

VERCHERES.

Messieurs,
PERMETTEZ-MOI de vous offir mes plus sincères romerciments nour Phononcus sincères remerciments pour l'honneur que vous venez de me faire en me choisissant unanimement pour la troisième fois, pour vous représenter en Parlement.

Je suis très sensible à cette marque répétée de la confiance que vous reposez en moi et vous pouvez être assurés que je ne trahirai jamais votre mandat.

Je demeure, messieurs, Votre très obt. serviteur, JAMES LESLIE.

Cottage Ste. Marie, Montréal, 5 janv. 1843.

A VENDRE A CE BUREAU LE DEUXIÈME VOLUME DE

L'album

Littéraire et Musical de la Revue, COMPRENANT LES 12 LIVRAISENS DE 1847.

Caux qui désirent se procurer cavolume feront bien de ne pas tarder. Le nombre d'exemplastes que nous avons à vendre étant malheureusement très limité.—Prix : 20s.—Elégainment relie, 24s .-- Ecrire France.

AUX LIBRES ET INDÉPENDANTS ÉLECTEURS

COMTÉ DE BERTHIER. MESSIEURS,

EN venant aujourd'hui sollaiter l'honneur de Vos suffrages, je ne fais que céder au désir d'un grand nombre de citoyens infinens de ce Comté, qui m'ont sollicité du me présenter à la come qui mon some un no pays, temps, l'idée d'etre utile à met pays, faisait battre men cœur : mais mon àgépen avancé et d'attre ves considerations m'ent fait differer jusqu'à ce jour de mettre cette i lée à eveution. Aujourd'hui que plusieurs de ces considerations n'existent plus in ex vis stradiment rien ca puisse une faire raije ne vois absolument rien ça puisse, me faire raisonnablement resister à ur una si prononcé. Je sonnablement resister à u un sign si prononce. Je vous pièviens donc que p'ui prochamement vons demander une part du vos afrages. Quant à mes opinions politiques, elles ent commes de la plu-part d'entre vous. Qu'il nesuffise de dire que je suis Réformiste et Canadien avant tout.

ste et van Je suis, Messiers, Votrolevoué serviteur, L. A. DERO L. A. DEROME.

23 déc.

AUX ELECTEURS DU COMTÉ DE BEAUIMRNAIS.

Messieurs,

A LANT ete name par on grand nombre des Electeurs respectates des différentes Pa-roisses et Townships devotre Comté, à m'offrir comme Candidat à la rochaine élection d'un Membre pour les repiéenter dans le prochain Parlement Provincial; 3 suis décidé de solliciter les suffrages des éleceurs ; et si j'ai encore honneur de vous reprisater dans la Chambre d'Assemblée de notre Palement Provincial, je m'efforcerai d'appayer tillement et diligeniment toutes les mesures tendin à développer les ressources de notre commun patrie, et d'augmenter la prospérité du peud. Ce sera mon désir le plus empressé d'adote un système d'Emigration, qui assurera larivée des Emigrants dans cette Colonie, en bane condition et en bonne sante, et prévientr par la même l'introduction dans le pays de meste et des horreurs qui l'accompagnent.

J'ai l'honneur d're,

Messieur

Bien respectusement, Votre trésumble, et

Obéissa serviteur,

JEOB DEWITT. Montreal, 14 dec. 1817

CORPORATION DEMONTREAL.

BUREAU DU TRORIER DE LA CITE Môtel-de-Vi, 16 aout 1847.

A VIS public est par le présent and à tous ceux qui A doivent à la Cité de Month, pour Cotisation, Corvée, Taxe sur leurs chevaux, outrement, de venir payer sans délai.

Aris public est de plus donné q les livres des cotiseurs pour les Quartiers Ste. Anne St. Antquie, pour l'année courante, sont préparés et at filés dans le Bureau du Trésorier de la Cité, et sontis a ctre examinés par le public afin que ceux qui se croat lezés par les cuisations ou par les sommes chargesur leurs propriéties, meubles ou immeubles, puissentire application au Conseil de Ville pour telle diainutaine les circonstance de leur application peuvent justifer; arvà que telle application de leur application peuvent justifer; arvà que telle application de leur application de leur application de leur de de de leur application de leur application peuvent justifier; arvà que telle ap-plication soit faite d'ici à trois semme de cette date. Un Comité du Conseil sera nommé ar faire droit sur les applications, lesquelles doivent étadremés par écrit et Lissées nu Burcau du Trésorier la Cité accompa-gnées de Baux ou autres pieces justifiées. EDEMERS, 19 aout. Tréser de la Cité.

GATEAUX DENOEL

JOUR DE IAN. Au No. 175, rue Notreme, (CI-DEVANT MAISON EVERY.)

E Soussigné en offrant ses remesents sincères, à E Soussigné en offrant ser refinement sintéries, a A ses amis et au public en générour l'encourage-ment libéral qu'il a rega, a l'houneumanuncer qu'il a en main un assortiment considérable varié de COR-NETS ET BOLTES DE DIAGUÉE toutes especes pour les cadeaux de la saison, aussi GATEAUX de

inutes sortes. -AUSSI,-Des HUITRES de New-York par B, par cent ou à la douzaine, et des RAISINS en barit CHARLES EXANDER.

ES Soussignés Médecins et Chirurgiens, donnelle ES Soussignés Médecins et Chirurgiera, donnée de vis qu'ils s'adresseront à la Législature Provinciale, dans la prochaine Session (ou dans la session suite vante suivant les délais) pour demander le rappel d'Pacte passé dans la deraible session incorporant la Profession Médicale, etc., etc., etc., et la substitution d'au tres dispositions, principalement l'établissement d'un bureau d'examinateurs à Québec et d'un autre à Montréal.

B. H. CHARLEBOIS,
W. D'ESCHAMBAULT,
P. E. PICAULT,
C. A. REGNAULT,
T. E. D'ODET D'ORSENNENS,
E. TRUDEL,
HECTOR PELTIER,
L. BOYER,
J. L. LEPROHON,
J. EMERY CODERRE,
P. WILBRENNER,
C. SABOURIN,
J. WILSCAM
1817.

Montréal, 7 die. 1817.

SALONS D'EXPOSITION DE MODISTE.

MLLE. MAJOR

A L'HONNEUR d'annoncer aux Dames de Mont réal et des environs que ses SALONS PEXPO-SITION sont MAINTENANT OUVERTS; elle vient de recevoir les

MODES D'HIVER LES PLUS EN VOGUE

et elle a pris des arrangements pour continuer à les rece-voir tous les mois. Gran le rue St. Jacques, } 19 nov., 1847.

Annuaires, Albums, Souvenirs, Diaries

ET OUVRAGES ANGLAIS

POUR 1848,

E soussigné vient de recevoir son assertiment de SOUVENIRS, ANNUARRES, ALBUMS et autres ouvrages anglais pour 1818, parmi lesquels sont les sui-

vants: Heath's Keepsake for 1848—Edited by the Countess of Heath's Keepsake for 1848—Edited by the Countess of Blessington, with beautifully forished Engravings. Book of Beauty; or Regal Callery for 1848—with beau-tifully finished Engrivings, from drawings by the first artiste—Edited by the Countess of Wessington, Uisher's Brawing Roba Serap-Book Or 1848, with un-merous engravings—Edited by the Hon. Mrs. Nor-ton.

Golden Annual for 1848

Golden Annual for 1848
Marshall's Gentlemen's Pocket Book for 1848.
Wreath, or Ladica Complete Pocket Book, for 1848.
Poole's Gentlemen's Pocket Book
Goutlemen's Pocket Diary
La Belle Assemblée, or Ladica' Diary
Illuminated Pocket Book
Pictorial Pocket Book for 1849.
Fulcher's Ladica Memorandum Book and Poctical Miscellany, for 1848.
Peacocks Historial Almanack, for 1848.
Almsi qu'un grand nombre d'autres ouvrages convens-

Ainsi qu'un grand nombre d'autres ouvrages convena-ble pour des Cadeaux de Noct et du jour de l'an. JOHN McCOY, No. 9 Grande Nu- St. Jacques.

JOHN McCOY.

PORTRAITS AU

ALMANAC NAUTIQUE POUR 1848 ET 1849.

Cet ouvrage vient d'être reçu et est à vendre par le soussigné.

RESTAURANT DE COMPAIN,

PLACE D'ARMES.

TR. COMPAIN qui a été plusieurs années chef de Mars de deux brigades de carabiniers et da 77e regiment, ainsi que de plusieurs clubs, nu nombre desquels sitait celui de la Réforme où se trouvaient les plus celebres gournets, vient d'ouvrir un RESTAULLIN Pau coin de la Place d'Aranes et de la Grande rue St. Jacques, vissa-vis la nouvelle Banque de Montréal.

On trouvera constanment à ce Restaurant une liste de mets qui égale celles de Paris et de New-York, sous le rapport de la variette et de la qualité. Son salon et ses autres appartements sont élégants et commodûment resultés et n'en cedent en rien à aucun autre établissement en ce geure. Le propriétaire sollicite le patrouge du public, persuado qu'il est, qu'un Restaurant tena aur un hon pied, pent être uthe aux hommes d'affières et autres quise trouvent dans le besoin de prendre un repas lorsqu'ils sont éloignés de chez eux. On trouvera à ce restaurant des nets de toute especes, prépards à tout heure du jour.

Ses vins et ses liqueurs seront toujours du prendier choix.

Il peut donner des diners publics à vingt et soixante personnes. Les soupers peur un nombre plus ou moins

Il peut donner des diners publics à vingt et soixante personnes. Les soupers pour un nombre plus ou moins grand do personnes seront aussi servis avec les mets les plus délicats qu'offre la saison. Vraie soupe à la tortue en tout temps.—24 nov.

B. BOININ' IMPORTATEUR

B'EORLOGES, EDEFRES, ENCONZ, ET OBJETS DE FANTAISIE.

INFORME respectueusement see patrons et le public en général qu'il ouvrir a ce splendido magazin colns des rues Notre-Dame et Saint-Vincent, presque vis-à-vis le Palais de Justice, JEUDI prochain le 23 du courant avec une collection de marchamities nouvelles et du dernier goût à laquelle il appelle l'attention du Public.

Montréal, 21 déc. 1847, FORME respectueusement ses patrons et le pub

COMMANDES

POUR LA

ES soussignés expédieront le 21 de ce mois et tous les quinzes ours durant l'hivre des COMANDES pour livres, Grouves, Cartes géagraphiques, Globes, Musique, Instrumens de chirurgie, Instrumens de mathématique et autres marchandises de manufacture froncaise. Les personnes, dévireuses de leur confier quelques ordres sont priées de les transmettre le plutôt possible.

E. R. FABRE et Cre. Rue St. Vincent No. 3.

17 dec. 1847.

D. BERNARE a transportó son magasin de la rue des Commissaires n la rue St. Paul, No. 163, bâties J. d. L. Beaudry, Ecr.

A GRAND HARCHR.

FONDS DE MAGASIN DE £12,000,

A vendre au No. 121, Rue Notre Dame, VIS-A-VIS L'EGLISE ANGLAISE.

F.S. Soussigné: Informent respectuousement leurs a nombreases pratiques et le public en général qu'ils out commencé à vandre et veulent vendre sous un court delai leurs fonds de magasin. Ils ont fait une déduction de plus de 25 par cent sur le prix coutant des marchaguliscs déjà évaluées à très bas prix et importés directes ment par eur

do plus de 25 par cent sur le prix coutant des marchandiscs déjà évaluées à très bas prix et importés discretes ment par eux.

Le fonds de leur magasin so compose d'un assortimant général de Marchandises de gout et d'étape de la meilleure qualité et dans le meilleur ordre, parmi lesquellas se trouve leur importation de l'automne composée des effets les mieux choisis et les plus nouveaux, tels que :

Gras-de-Naples, Satins damassé, Satinettea, Dentelles de fil et de soie, Fleurs Françaises, Plumes, Rubans, Mousseline de laine, Cachemirs, Indiennes, Alpaceas lustrés, Orléans, Mérinos Français, Paramattas, Coburgs, Velours de soie, Châles, Cachemirs et Satins, Collets et Chemisettes, Pelletories, Plades pour manteau et robe, Gants et Bas de tout genre, Parons de robes de tout genre, Draps fine et superfina, Draps de Pilote, Casimires, Flanciles, Couvertes, Linges de table, Tapis, Bonnets de laine, Ouvertes, Linges de table, Tapis, Bonnets de laine pour Dames, en quantité, Laine de Berlin et patrons, Chemises de laine, Calçons de laine, Damas, Coton blanc et autres, Toiles d'Irlands, Toiles à drap, etc., etc., etc.

N. B. Comme ce fonds de magasin doit être vendu sans réserve, il est important pour les marchands et les familles de venir le plus viole le visiter. Ils ne trouveront, jamais une parcille occasion. Le tout pour argent compatant.

BEAUDRY & FRERE. Montróal, 23 nov. 18-17.

PLACES DE BANG A LOUER

O N offre à touer une ou deux places de Banc avanta-geusement situées dans la nec'de l'Eglise Paroissiale du cette ville, dans l'albée du centre, possession immédiate, S'adresser au Burcau de la Recue Canadienue. 31 dec. 1847,

COURS DE LANGUE FRANCAISE.

EN 60 LEÇONS.

EN 30 LEÇONS.

EN 30 LEÇONS.

EN 30 Albert d'informer les familles Canadicanes, les Dames et Messieurs de cette cité et des environs qu'il commencera DEMAIN, un cours suivi et tai suné sur l'art difficile d'écrire la langue Prançaise grammaticalement; il se flatte de pouroir donner ce nuveau mode d'enseignement en SOIXANTE LECONS.

CONS.

Il ose compter beaucoup sur le patronage de tous les amis de l'éducation. Des certificats et spécimens attestant en faveur des succès qu'il a obtenu jusqu'à ce jour seront produits à quiconque les désirerà voir.

Pour plus amples information-, s'adresser au Soussigné, à l'Hôtol de Quèbec, où il se trouvera chaque jour depuis 9 houres A. M. jusqu'à 7 heures P. M.

M. L. donnera son cours à donniella, anx Dames et aux Demoiselles qui vondront bien l'honorer de leur confiance; UNE HEURE de séance par jour. Quant aux Messieurs, ils suivront le Cours à l'HOTEL DE QUEBEC.

CHS. R. LASSISEKAYE.
Montréal, 30 nov. 1817.

DAGUERREOTYPE.

M. DESNOYERS a Phonneur d'informer le pule blic de Montroial qu'il a ouvert ses CHAMBRES
DE DAGUERREOTYPE au No. 130, Rue Notro
Dann, où il se propose d'exercer son art. M. D. peut
prendre des portraits d'enfants à tout âge. Il se transportent aussi à la résidence de ceux qui le désireront.
Ceux qui voudraient conserver les traits d'un parent ou
ami décèdé peuvent le faire en s'adroscant à M. D. le
plus tôt possible après la mort.
N. B.—M. D. enseigne l'art du Daguerréotype en
d mze leç ms et a un appareil à vendre. Sus prix sont très
réduits.

Entrée par la porte cochère.

MOUVEMENTS DE BATEAUX A VA!

PEUR, ETC., A VENDRE. PEUR, ETC., A VENDRE.

ES monvements du Baou à Vapour dont on s'est
Réservisur le canal de Lachino, avoc ou sans les
Pompes qui lui appartiement, soront vendus privoment à
des conditions et termes de paiements raisonnables.
Ces monvements faits par Parkyn, sont dans le mellleur état et de la force de 35 à 40 chevaux. Les ellindres
sont de 3) ponces de diametre avec des acupades compliquées et de six pieds d'action.
Les deux Pompes sont d'une construction excellente, da
21 pouces de diambère et de quatre pieds d'action.
En môme tems seront mis en vente soit ensemble ou,
séparément, deux pompes, au bes de l'entrée du canal,
avec un entonoir de fer fondu pour les mettre en opération.

avec un entonoir acter constituents.

Pour plus amples informations quant aux conditions of aux particularités, s'adrosser à ce buroau.

Par ordre,

THOMAS A. BEGLEY,

Secrétaire des Travaux Publics.

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,

16 décembre, 1847.

LIERABRIE CAYADBERRE. No. 3, Rue St.- Vincent.

ES soussignés out Phonneur de rappeter à tours.
A nombreuses pratiques; qu'ils sa chargeront comme par le passé, des ordres qu'ou voudra bien leur confier pour LIVRES, GRAVURES, CARTES GEOGRA-PHIQUES, GLOBES, INSTRUMENS DE CHRURGIE, INSTRUMENS DE MATHEMATIQUES ET DE TOUTES AUTRES MARCHANDISES FRAN-

CAISES.
Les commountes confidés à leurs soins, seront exécuties cette minée par l'un des sousignés, dont le départ
pour l'Europe, est fixé au 10 de Jenvier prochain.
Ils profitent de cette occasion pour inviter les personnes
qui leur doivent de vouloir bien solder lour compte sous
le plus court délai possible.

E. R. FABRE ET CIE.

Montréal, 24 déc. 1847.

GRAMMAIRE FRANCAISE ELEMENTAIRE. Sulvie d'une méthode d'analyse grammaticale rai-Sammée, à l'usage des Ecoles Chrétiennes, in 12 vo. relié, nouvelle édition, prix 10s. la douzaiue, à vendre

> E. R. FABRE, ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3.

POLITESSE DU JOUR DE L'AN.

LIQUEURS FRANCAISES ET SUPERFINES. A vendre à la Pharmacie Rue St. Paul No. 69. PRÈS DU MARCHÉ BONSECOURS.

Prix 2s. 6d. la bouteille, six pour 12s. 6d.

21 dec.